



COMMUNE DE
VICHTEN

AVIS AU PUBLIC

Les étudiants intéressés par un travail de vacances auprès de la commune sont invités à présenter leur demande au secrétariat communal pour le 29 février 2024 au plus tard.

Le nombre d'étudiants acceptés est limité. Si ce nombre est dépassé, les étudiants seront tirés au sort.

Pour le Collège Échevinal

Luc Recken

Bourgmestre



Corinne Heynen

Secrétaire f.f.
Décision CE n°33
du 2 août 2023

BEKANNTMACHUNG

Studenten welche an einem Ferienjob in der Gemeinde interessiert sind, werden gebeten ihre Bewerbung bis spätestens am 29. Februar 2024 im Gemeindesekretariat abzugeben.

Die Anzahl der angenommenen Studenten ist begrenzt. Wird diese überschritten werden die Studenten per Losverfahren ermittelt.

Für den Schöffenrat

Luc Recken

Bürgermeister



Corinne Heynen

Sekretär f.f.
Décision CE n°33
du 2 août 2023